



**UVE DE COLOMBELLES**  
**PROJET DE 3<sup>e</sup> LIGNE DE FOUR**  
**Concertation préalable**  
du 10 juin au 31 juillet 2025

# COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES



Mardi 24 juin 2025 - 18h à 19h30  
« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux  
de chaleur »



# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

## LES INTERVENANTS

**Amandine COGNARD** : Chargée de projet, SYVEDAC

**Béatrice PORET** : Responsable du service des réseaux de chaleur, CU Caen la mer

### Présents dans la salle :

**M. et Mme ROUSSEL** : Habitants riverains de l'UVE

**Jacques BENOIST** : Habitant de Caen, ancien Vice-président du SYVEDAC

**Jean-Pierre VASTEL** : Habitant de Colombelles

**Jurgen POLI** : Directeur UVE de Colombelles, SIRAC (Groupe Suez)

## Séquence 1 : Pourquoi un projet de 3<sup>e</sup> ligne de four ?

### Amandine Cognard introduit l'atelier

Juste pour mémoire, vous avez déjà eu la présentation du projet. Je la refais donc, mais rapidement. Cela fait toujours du bien de se remettre le projet en mémoire. Donc on reste sur le même fonctionnement. On va avoir plusieurs séquences et à la fin de chacune des séquences, vous allez pouvoir avoir un temps pour nous poser des questions et nous y répondrons le mieux possible. Et si on n'a pas les éléments tout de suite, on revient vers vous.

Les séquences, on va voir pourquoi ce projet. En fait des grandes lignes. Ensuite, les réseaux de chaleur actuels. Et à la fin de cette séquence, on fera un petit zoom sur la production d'énergie qui a été faite en 2024 sur l'usine pour que vous vous rendiez compte quelle chaleur est produite par notre usine actuelle. Ensuite, une séquence 3 et pour demain, avec la troisième ligne, quel nouveau réseau on va pouvoir alimenter et comment cela va fonctionner. Et une dernière séquence, encore une fois, pour vous rappeler les suites de la concertation et comment venir aux ateliers.

### Projection d'une vidéo

Vous êtes invité à participer à la concertation préalable pour une augmentation de la capacité de traitement des déchets de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Colombelles. Le projet, porté par le SYVEDAC en partenariat avec le SEROC, permettra de valoriser davantage de déchets du territoire, mais également d'accueillir les ordures ménagères du SEROC et les refus de tri du nouveau centre de tri Normantri.

Avec la construction de cette troisième ligne, l'UVE permettra à terme d'accueillir 50 000 tonnes de déchets supplémentaires par an, en plus des 115 000 tonnes déjà traitées par les deux lignes existantes. L'enjeu est double. D'une part, limiter l'enfouissement des déchets, qui est une solution coûteuse et la moins vertueuse pour l'environnement. D'autre part, valoriser davantage de déchets, afin de produire plus d'énergie sous forme d'électricité et de chaleur, et ainsi d'alimenter les réseaux de la Communauté urbaine Caen la mer.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

C'est sur ce projet utile à nos territoires que vous êtes appris à vous exprimer. Du 10 juin au 31 juillet 2025, participez à la concertation préalable organisée par le SYVEDAC. L'occasion de vous informer, poser vos questions et faire part de vos remarques. Pour vous exprimer, plusieurs solutions. Lors des réunions, ateliers, visites, sur les registres papier, sur l'espace dédié sur le site internet du SYVEDAC, par courrier et par mail.

Vos contributions seront présentées lors du bilan fin septembre et vos remarques présentées. Ensemble, préparons l'avenir pour une gestion responsable de nos déchets.

## **Amandine Cognard reprend la parole, avec un support de présentation**

Voilà, cela nous remet dans le contexte. Pourquoi ce projet ? On va réexpliquer tout cela. L'unité de valorisation énergétique, je vous réexplique brièvement et je vous invite surtout à venir visiter l'usine. Pour les riverains proches et l'entreprise, c'est le 1<sup>er</sup> juillet, de 16h à 18h, il y a une visite expressément qui est faite pour vous. Et ensuite on a les 9, 16 et 19 juillet qui est prévu. Et sinon une porte ouverte le dernier week-end de septembre. Tout le samedi vous pouvez venir en flux libre, il n'y a pas d'inscription et toutes les 30 minutes il y a une visite qui part. Donc, vous avez toutes les chances entre vos mains pour venir visiter.

On prend les ordures ménagères, les poubelles grises, le bac que vous posez sur votre trottoir. C'est collecté par votre collectivité. Ensuite, c'est transporté jusqu'à l'UVE. Grâce à un conducteur pontier qui va prendre avec un grappin, comme à la fête foraine, les déchets dans la fosse, qui va alimenter une trémie.

Ça va descendre petit à petit dans le four. Cela va prendre plusieurs minutes à parcourir le four. Cela va créer de la combustion, comme dans votre insert bois. Tant qu'on laisse de l'air entrer et qu'on alimente en bois, la combustion se fait et on obtient de la chaleur. Avec la chaleur, on fait chauffer de l'eau. Cette eau surchauffée va nous permettre de générer de la chaleur, qui va alimenter le réseau de chaleur Caen la mer notamment et on va aussi pouvoir créer de l'électricité.

Aujourd'hui, avec nos deux lignes des fours, ce sont 115 000 tonnes qui sont traitées par an. Plus de 90 % des tonnages qui arrivent ici, ce sont les ordures ménagères résiduelles, donc les poubelles grises du SYVEDAC. 100 % des poubelles grises du SYVEDAC en 2024 ont été traitées ici. Il n'y a pas eu d'enfouissement. C'était une bonne année en 2024. Ce que l'on produit en chaleur, c'est l'équivalent de 15 000 logements, pour vous donner un ordre d'idée.

Et on alimente également des serres maraîchères qui font 3,6 hectares. En ce moment, elles sont en cours d'extension. On va arriver à 7-8 hectares et elles doublent leur surface. On va les alimenter deux fois plus. Et on crée aussi de l'électricité. Aujourd'hui, on ne produit pas assez d'électricité pour être autosuffisant sur le site. Cela permet d'avoir environ 50 % de nos apports électriques qui sont fournis au sein même de l'UVE. Sinon, on doit quand même encore acheter sur le réseau un peu d'électricité.

Pourquoi ce projet ? C'est né tout d'abord de nouvelles réglementations nationales et aussi d'une étude régionale qui a été faite. Pour rappel, en France, d'ici 2025, il faut qu'on ait abaissé de moins 50 % le taux de déchets qui arrive dans les centres d'enfouissement. C'est le stockage, c'est-à-dire on enterre les déchets, et après on bâche et cela reste comme cela. On ne peut plus rien faire sur ces sites, souvent après. Donc c'est vraiment la moins vertueuse des solutions pour traiter nos déchets.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

En plus de cela, une étude a été faite sur la Région. On s'est posé la question de savoir si on avait la capacité de traiter tous nos déchets ménagers sur la Région. Et on a poussé le curseur jusqu'à 2025, 2030, etc. Cette étude, faite en 2023, a prouvé que dès 2026, on allait avoir un déficit avec nos centres d'enfouissement qui allaient perdre en capacité de traitement. Il y a trois autres UVE sur le territoire : à Évreux, à Rouen et au Havre. Comme la nôtre, elles vieillissent petit à petit. En 2040, vous vous souvenez, nos deux lignes existantes arrivent en fin de vie. C'est le cas aussi sur d'autres sites. Avec toutes ces données-là, on arrive à un déficit en 2026.

Il faut donc trouver des solutions pour traiter nos déchets, afin de ne pas dépendre d'autres territoires.

Et nous avons des collectivités normandes qui sont dans le besoin, notamment le SEROC, qui cofinance ce projet, puisque c'est le syndicat qui est voisin au nôtre. Aujourd'hui, toutes leurs ordures ménagères résiduelles, donc le bac gris, partent à l'enfouissement.

Aujourd'hui aussi, tous les encombrants des déchetteries partent à l'enfouissement. 75% des encombrants qui sont collectés en porte-à-porte, uniquement à Caen la mer aujourd'hui, sont enfouis. On arrive donc à faire de la valorisation sur 25 %, mais le reste va malheureusement à l'enfouissement. Et 100 % des ordures ménagères du SEROC, c'est ce que je vous disais juste avant.

L'objectif de la troisième ligne est donc justement de trouver une solution à ces déchets qui vont aujourd'hui à l'enfouissement. Donc, ce sont 50 000 tonnes supplémentaires qui vont être traitées par an ici même. On aura les ordures ménagères du SÉROC, les refus de tri de Normantri, c'est le centre de tri qui est en cours de construction juste en face, Les refus de tri, pour rappel, c'est ce qui arrive dans le centre de tri qui ne devrait pas être là : typiquement du textile qu'on va mettre dans la poubelle jaune, des ordures ménagères résiduelles, peut-être des jouets cassés, etc... qui ne devraient pas être là. Ils sont rebouclés à l'UVE et partent donc en valorisation énergétique. Et enfin, on a les encombrants du SYVEDAC, issus des déchetteries et collectés en porte-à-porte.

La troisième ligne, on le verra plus en détail après, va permettre d'alimenter l'extension du réseau de chaleur Caen Sud-est et Caen Sud.

Cela dessert bien évidemment des habitants et des services publics : les mairies, les piscines, etc. Et on va créer davantage d'électricité qu'aujourd'hui, qui va permettre une autosuffisance du site cette fois.

*[Amandine Cognard projette d'un plan du site]* Pour l'implantation, on reste dans l'existant. On n'a pas besoin d'acheter du foncier supplémentaire. Nous avons bien pris en compte aussi votre volonté de ne pas avoir une nuisance visuelle, au niveau des jardins riverains. Nous ferons donc l'exercice de venir chez vous une fois qu'on aura notre maître d'œuvre pour essayer d'avoir un « avant après » et limiter au maximum l'impact visuel.

Pour rappel, nous allons devoir surélever le bâtiment, où il y a le four et la chaudière, puisqu'on va passer sur la troisième ligne en vapeur. Aujourd'hui, grâce à la combustion, nous faisons de l'eau surchauffée. Nous allons mettre à haute température de la vapeur. La vapeur, c'est du gaz, qui prend plus de place que l'eau. Et cela prend aussi plus de place comme installation, comme équipement. On va donc devoir surélever et agrandir. Nous créons aussi un nouveau bâtiment, où on va accueillir les refus de tri et tous les encombrants. Ils vont être préparés dans ce bâtiment qui sera complètement insonorisé. On va les broyer, pour que ce soit en plus petit calibre. Cela va arriver directement dans la fosse, pour être mixé, grâce au conducteur-pontier. Des déchets homogènes vont ainsi arriver dans chacune des trois trémies. Les trémies, c'est l'entonnoir où on met les déchets. Puis, cela arrive petit à petit dans le four.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

Ici, ce sont des bâtiments techniques qu'on agrandit. L'usine va avoir besoin de plus d'électronique, d'électrique, etc... avec ce troisième four. Nous sommes donc obligés d'agrandir les parties techniques. On va créer de locaux sociaux pour l'exploitant, étant donné qu'avec l'agrandissement de la fosse, on va devoir détruire les locaux sociaux existants.

Nous apportons des garanties sur l'air. Ici, le site est contrôlé en permanence. On l'a vu au dernier temps d'échange, on a aussi un contrôle de la DREAL qui est apporté. Nous sommes très vigilants sur ce sujet-là. C'est notre priorité numéro un.

Nous faisons aussi des contrôles sur l'eau en permanence, et parfois aussi, nous avons des contrôles inopinés.

Au niveau des bruits et des odeurs, la dernière étude sur le bruit a été faite en 2024. Nous étions conformes au niveau des décibels. Donc, normalement pas de nuisance.

Au niveau des odeurs, on a mis en place un tirage au niveau de la fosse. C'est utilisé après dans le process, notamment pour la combustion des déchets. C'est l'air qui arrive en dessous et permet la combustion. Nous utilisons celle de la fosse. Cependant, nous entendons qu'il y a quand même encore des nuisances olfactives environ. On va essayer de travailler sur cela avec notre exploitant. Peut-être en fermant les portes le week-end, en mettant en place des dispositifs pour éviter ces nuisances-là.

Et enfin, une étude sur la faune et la flore est en cours. Nous avons un écologue qui va être là pendant un an. Il a commencé en avril dernier, jusqu'à avril 2026. Il va regarder si on n'a pas des espèces rares, des couloirs migratoires, etc. Le but sera d'éviter au maximum l'impact sur les espèces qu'on pourra trouver au sein de notre site.

Un rappel de notre calendrier brièvement : le lancement du projet a commencé en 2023, donc on voit que c'est un projet qui s'étend sur un temps long. Le lancement des études a été fait en 2025. Nous sommes en procédure pour trouver un maître d'œuvre. Nous en sommes à la phase d'offres. Les candidats sont en train de travailler sur les offres qu'ils vont nous proposer sur la conception de cette troisième ligne. Nous allons étudier cela en août. Nous aurons ensuite une négociation avec chacun des candidats. Nous le choisirons, normalement si tout se passe bien, à la fin de l'année.

En 2026, le maître d'œuvre va travailler sur le permis de construire. C'est comme pour une maison : on fait des plans à échelle réelle, mais on essaie de se rendre compte de ce que cela va donner très précisément. Nous allons faire également, simultanément, une demande d'autorisation environnementale. Cela comprend l'étude d'impact, le bilan carbone, l'étude faune-flore qu'on évoquait, tout l'impact environnemental que peut avoir le projet.

En 2027-2028, nous aurons le choix des entreprises de construction, les travaux en 2028-2029 et la troisième ligne sera effective début 2030. Voilà ce qu'il faut avoir en tête. Si vous avez de nouvelles questions qui vous sont peut-être venues depuis la dernière fois sur le projet.

## **Monsieur Roussel, riverain de l'UVE**

Sur le broyeur, il va tourner 24 heures sur 24 ou est-ce qu'il y aura des périodes : commencer à 7h le matin et puis s'arrêter à 18h ?

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

## **Amandine Cognard lui répond**

Alors, je pense que cela sera beaucoup en fonction des apports. Et les apports seront du lundi au vendredi. Mais nous ne sommes pas à l'abri qu'il y ait une problématique sur le site, avec un stockage un peu pendant la semaine, parce qu'il y a eu un arrêt inopiné sur le site la semaine. Et dans ce cas, le week-end, on se retrouverait à broyer pour une alimentation continue de la fosse.

Donc, exceptionnellement, cela va certainement tourner le week-end. Mais normalement, cela sera plutôt du lundi au vendredi.

## **Mathieu Feron**

Oui, normalement, vu les volumes d'encombrants qui vont arriver. En semaine, ça suffit sur des heures de journée.

## **Amandine Cognard propose de prendre une autre question**

Comme il n'y a pas d'autres questions, nous allons pouvoir donner la main au service aux techniciens qui travaillent à Caen la mer, notamment sur les thématiques réseau de chaleur. Vous n'hésitez pas à vous présenter quand vous allez prendre la parole.

## Séquence 2 : Les réseaux de chaleur actuels

### **Béatrice Poret, Caen la mer**

Je vais d'abord m'excuser, parce qu'on est arrivés légèrement en retard. Nous étions retenus par une réunion sur les réseaux de chaleur. Au niveau de nos tâches, on ne travaille que sur les réseaux de chaleur, sur les territoires de la Communauté urbaine Caen la mer. Pour ma part, je suis Béatrice Poret, responsable du service au sein de la direction de la transition énergétique et écologique.

### **Alexandre Morin, Caen la mer**

Je suis chargé de développement des réseaux de chaleur au sein du territoire de Caen la mer. On va le voir sur le secteur Caen-Sud, mais aussi sur l'ensemble du périmètre dans d'autres communes, de plus petites communes qui ne sont malheureusement pas maillées sur les réseaux de chaleur existants, mais qui sont aussi à développer avec des opportunités déjà bien ciblées sur le reste du territoire.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

## **Béatrice Poret poursuit**

Nous allons vous présenter le lien et la relation qu'il y a, évidemment, avec l'objet de cette réunion et de cet atelier aujourd'hui. Mais l'idée, c'était aussi de vous présenter plus largement ce que sont les réseaux de chaleur, quelle est notre activité et en quoi nous sommes liés par rapport à l'activité du SYVEDAC.

En premier lieu, les réseaux de chaleur de Caen la mer, c'est une compétence communautaire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté urbaine a la compétence création, exploitation, gestion et entretien des réseaux de chaleur. C'était auparavant une compétence des communes. Et quand la Communauté d'agglomération est devenue Communauté urbaine, dans le package des compétences obligatoires, il y avait les réseaux de chaleur.

La Communauté urbaine pilote, coordonne et assure la programmation et la coordination de la thématique « réseau de chaleur » depuis cette date. Vous avez peut-être eu l'occasion de voir, si vous êtes venus sur le secteur Nord, qu'il y a actuellement pas mal de travaux. On voit à peu près à quoi ressemblent les réseaux de chaleur. Sur le secteur de Caen Nord, par exemple sur le secteur de Clémenceau ou du Chemin Vert actuellement, où on déploie le réseau de chaleur.

Voilà à quoi ressemble un réseau de chaleur, enfin les canalisations. On transporte de l'eau chaude avec deux vocations. La première, c'est fournir pour du chauffage, mais aussi de l'eau chaude sanitaire.

En l'occurrence, par exemple, on a le CHU qu'on alimente toute l'année pour son chauffage et pour son eau chaude sanitaire, mais c'est pour l'ensemble des abonnés du service.

Il y a donc trois composantes. Nous avons les équipements de production de chaleur, cela peut être une chaufferie, mais cela peut être aussi la chaleur qui est issue d'une UVE, cela peut être de la géothermie, du solaire thermique, etc. En tous les cas, c'est de la chaleur qui est nécessaire, c'est de la production thermique.

Ensuite, le deuxième point, c'est le transport. On a des réseaux et donc des canalisations qui transitent sur le territoire, dans tout le domaine public, souvent notre référentiel, et puis en troisième lieu, on a des sous-stations. C'est là où à la place d'une chaudière, d'un équipement individuel, qu'on a dans chacune des constructions, on a ce qu'on appelle un échangeur ou une sous-station qui permet de pouvoir livrer la chaleur. Et donc, on est dans un système assez simple où on vient livrer la chaleur. On délivre les calories et puis après, le froid repart. On est sur des circuits complètement fermés d'eau chaude qui circulent et donc qui permettent de délivrer de la chaleur sur le territoire. C'est le même principe entre l'UVE et la chaufferie d'Hérouville-Saint-Clair, d'où part le réseau de chaleur d'Hérouville.

L'UVE a été construite dans les années 70. Et dans les années 80, les politiques ont décidé de relier l'UVE jusqu'au réseau de chaleur historique d'Hérouville-Saint-Clair, qui avait été construit dans les années 60. Et donc, en lieu et place, ou en complément des productions qui étaient déjà sur place, à savoir des chaudières fioul, ils se sont dit qu'au lieu de brûler du fioul, on va plutôt exploiter la chaleur qui est produite par la combustion des ordures ménagères. Et donc, on va utiliser cette chaleur et la restituer aux différents abonnés du réseau, sur la commune d'Hérouville, initialement. Depuis, il y a eu quelques évolutions.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

Au niveau de la stratégie de développement de réseaux de chaleur, cela s'inscrit dans un objectif de transition énergétique. Aujourd'hui, je pense qu'on a tous eu plus ou moins connaissance des sujets de réchauffement climatique, de problématiques de bilan carbone. Il y a donc un schéma directeur des énergies qui a été réalisé sur le territoire, au niveau national également. Et ce qui a été indiqué, c'est que les réseaux de chaleur, lorsqu'ils sont vertueux, en utilisant le maximum d'énergie renouvelable et de récupération, ils permettent de décarboner. Et donc, c'est un vrai levier de transition énergétique. Ce sont des systèmes de production et de distribution efficaces, sur le plan énergétique et environnemental.

Au niveau européen et national, retranscrit dans le droit français, il y a un objectif d'atteindre, via ces réseaux de chaleur, au moins 20 % de la production de chaleur nationale d'ici 2030. C'est demain. Et cela veut dire qu'en partant des références de 2012, au moment où cette réglementation a été définie, il fallait multiplier par 5 les réseaux de chaleur sur le territoire.

Je ne sais pas si c'est quelque chose que vous connaissez ou pas du tout. Surtout, n'hésitez pas à m'interroger si ce n'est pas clair, s'il y a des précisions ou quoi que ce soit. Alors, quels sont les intérêts du réseau de chaleur ? Pourquoi est-ce que c'est si vertueux ? Pourquoi est-ce que c'est si intéressant sur le territoire d'un point de vue environnemental et énergétique ?

La première chose, c'est une économie circulaire, une démarche globale d'un point de vue environnemental. En tout cas, sur le territoire de Caen la mer, il a été défini que les réseaux de chaleur qui seraient développés et qui sont développés et exploités, ils ont un minimum de 80 % d'énergie renouvelable et de récupération. Donc, en l'occurrence, cela permet de pouvoir être dans une démarche constructive et d'amélioration sur le territoire, par rapport aux diminutions des émissions de gaz à effet de serre. Et puis, cela permet évidemment d'améliorer la qualité de l'air.

Sur le volet économique, cela nous permet de complètement décorréliser par rapport aux énergies fossiles. Concrètement, on n'est pas du tout dépendant des énergies fossiles, que cela peut être en l'occurrence le gaz, ou même l'électricité, alors qu'on n'est pas sûr de la chaleur au niveau hydraulique. Cela permet d'avoir un coût qui est évidemment stabilisé, indépendant des fluctuations des prix des énergies fossiles, mais aussi de pouvoir avoir un équipement qui est local, et donc de promouvoir des emplois locaux, que ce soit au niveau de la production, mais aussi de l'exploitation.

C'est le cas par rapport au développement que nous avons de nos réseaux de chaleur. Et puis, au niveau économique, nous avons cette chance de pouvoir bénéficier du fonds chaleur, de l'ADEME, mais aussi d'aides européennes du FEDER et puis de certificats d'économie d'énergie. Peut-être que vous avez entendu parler des coups de pouce CEE. En tout cas, ce sont des missions et des actions qui sont promues et soutenues au niveau de l'État pour pouvoir développer ces infrastructures.

Et puis, en termes de service public, c'est le troisième point, c'est la Communauté urbaine qui est exploitante, qui a la charge de ces réseaux de chaleur. C'est donc un service public qui est proposé sur le territoire, pour les abonnés et les usagers des réseaux de chaleur, au même titre qu'un raccordement à un réseau d'assainissement ou d'eaux pluviales ou potables, par exemple. Donc, cela permet d'avoir une exploitation 24 heures sur 24, 365 jours par an, d'avoir une chaleur disponible toute l'année et la référente à savoir une collectivité. On s'appuie ainsi sur des ressources locales.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

Alors, en 2017, il y avait deux réseaux de chaleur urbains publics et puis des petits réseaux de chaleur privés. Les deux réseaux de chaleur publics qui existaient, il y en a un sur Caen Nord, au niveau de la Grâce de Dieu, avec une chaufferie de type biomasse. Et puis, sur Caen Nord, c'est le réseau de chaleur d'Hérouville-Saint-Clair, dont la production thermique première, et donc la chaleur fatale issue des premiers et deuxièmes fours de l'UVE. [Béatrice Poret commente une carte du réseau]. Donc, on a l'UVE qui est ici et un réseau de transport qui part de l'UVE, qui fait une boucle, qui passe sous l'Orne, sous le canal, qui vient jusqu'à la chaufferie. Ici, on récupère la chaleur au niveau de la chaufferie et cela repart jusqu'à l'UVE. Et cela fait vraiment un circuit fermé. Ça fait 6-7 km environ.

## **Alexandre Morin précise**

On appelle cela un réseau de transport, car il transporte la chaleur.

## **Béatrice Poret poursuit**

Peut-être que vous avez vu les travaux qui sont en cours, au niveau du pont de Colombelles. C'est Alexandre qui est le chef de projet de ces travaux.

## **Un participant demande une précision**

Excusez-moi, la canalisation passe sous l'Orne ? Vous avez creusé et vous êtes passés en-dessous ?

## **Alexandre Morin précise**

Oui, c'est une foreuse qui vient passer sous l'Orne.

## **Le participant complète sa question**

Avec le nouveau pont qui va être monté, je me suis posé la question de savoir où passait la canalisation ?

## **Alexandre Morin précise**

Non, on l'a mise 50 mètres plus haut, justement.

## **Le participant poursuit**

Oui, et puis il y a une sorte de blocs.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

## **Alexandre Morin**

Des chambres à vanes qu'on a mises de part et d'autre sur les deux rives.

## **Le participant poursuit**

D'accord, oui. J'en ai vu qu'un, c'est de l'autre côté, côté Hérouville. Il y a un énorme bloc avec un tuyau avec de la vapeur. On avait vu les travaux, puis des bus. C'est impressionnant !

## **Alexandre Morin**

Ça, c'est le réseau de transport qui va de l'UVE, jusqu'à la chaufferie d'Hérouville.

## **Béatrice Poret reprend son exposé**

Donc la température, en termes de données techniques. C'est de la chaleur qui part de l'UVE à 190 degrés et qui doit revenir à l'UVE. Elle ne doit pas être en-dessous de 121 degrés. Ce sont les engagements, par rapport au process qu'il y a au niveau de l'UVE et nous par rapport au process que nous avons par rapport à l'exploitation de la chaleur. Effectivement, on passe sous l'Orne et on passe sous le canal. Alexandre Morin a suivi les travaux de dévoilement du réseau, parce qu'effectivement, il y a les travaux du pont et il fallait qu'on déplace, pour que ça n'ait pas d'impact sur ce projet.

## **Alexandre Morin**

Et aussi qu'on puisse exploiter aussi nos réseaux derrière, quand il y aura le futur réseau.

## **Béatrice Poret**

Et puis donc à Hérouville-Saint-Clair, au niveau de la fonderie, au niveau du bois de l'Élysée, il y a une grosse cheminée en béton, qui fait à peu près 60 mètres de hauteur. Et donc là, c'est la cheminée de notre chaufferie. Et à proximité, on a notre chaufferie. Nous avons le local où on récupère la chaleur de l'UVE. Et à côté, nous avons la chaufferie historique, qui a été construite dans les années 60. Là, on a des chaudières qui, initialement, brûlaient du fioul lourd. Depuis 2015, on a changé les brûleurs. Et, aujourd'hui, lorsqu'on a besoin d'appoints secours ou de compléments au niveau de chaleur, on brûle du gaz. On n'a plus du tout de fioul. Le site, où il y avait des cuves, a été dépollué. Et donc, aujourd'hui, on a cette chaufferie qui date des années 60. Et puis, derrière, depuis la chaufferie, on a tout le réseau de distribution. Ça, c'est le réseau de distribution qui est sur la ligne d'Hérouville. Et puis, en 2019, il y a eu une extension qui a été faite pour venir desservir le CHU. Et la construction du nouveau CHU était conditionnée au raccordement au réseau de chaleur, parce que cela a permis de libérer une partie d'une emprise foncière sur laquelle était implantée la chaufferie historique du CHU. En se raccordant au réseau de chaleur, il n'y avait plus besoin de cette chaufferie.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

Et ça leur a permis de pouvoir construire le premier bâtiment, qui est celui du bâtiment logistique, biologie et pharmacie.

On voit que, dans notre quotidien, par rapport aux missions qui nous sont données, on travaille vraiment ensemble par rapport à différentes missions de services publics, que ce soit sur la partie des ordures ménagères et l'incinération des ordures ménagères, au niveau des services du réseau de chaleur, le transport, la distribution, la production thermique complémentaire, et puis on vient desservir d'autres services publics, que ce soit du public ou du privé.

Aujourd'hui, on a à peu près 10 500 équivalents logements. Dans les réseaux de chaleur, on parle d'équivalent logements. Grossièrement, le réseau de chaleur historique, c'était cela.

## **Amandine Cognard complète avec une présentation d'éléments techniques sur le site**

Comme c'est un temps d'échange sur l'énergie et les réseaux de chaleur, c'est juste pour faire un petit zoom sur les énergies. Je vous disais qu'on créait de l'électricité sur site aussi. Je vais vous expliquer un peu comment cela fonctionne. On a ce qu'on appelle un module ORC. Dans les chaudières, nous avons de l'eau surchauffée, à 190 degrés dans des tubes. Mais, on ne peut pas faire de l'électricité directement avec de l'eau surchauffée, mais avec de la vapeur. Comme cela, on fait tourner une turbine, avec un alternateur et on a de l'électricité qu'on peut envoyer sur le réseau ou utiliser sur le site.

Étant donné que l'eau est à 190 degrés, on va être obligés de faire un transfert de chaleur. Avec un échangeur, c'est exactement le même principe que pour le réseau de chaleur. Mais, cette fois, la chaleur va être transférée à un fluide caloporteur. C'est un fluide qui va avoir des caractéristiques plus intéressantes qu'uniquement de l'eau.

Typiquement, il va pouvoir transférer de l'énergie plus facilement, changer d'état, et ainsi passer de l'eau à la vapeur plus facilement. On va pouvoir créer de l'énergie et notamment de l'électricité. On va donner notre chaleur au fluide caloporteur. Cela va arriver ici, dans un évaporateur, qui va mettre ce fluide sous forme de vapeur et faire tourner la turbine. Ensuite, ce fluide doit être condensé à nouveau et tourne en continu, en changeant d'état, grâce à la chaleur de notre usine. Tout ce système-là n'a pas un rendement très efficace, parce qu'en échangeant de la chaleur, on ne peut pas donner l'entière. Et puis, quand on force le fluide à changer d'état, on perd aussi un peu à chaque fois en rendement.

Pour vous donner une idée, dans l'ORC, on apporte l'équivalent de 40 GWh globalement. Ce n'est pas très parlant comme chiffre. Mais l'énergie retirée, l'électricité pure et dure, c'est uniquement 5 GWh. Donc pour 40 GWh de chaleur envoyés dedans, on n'arrive qu'à extraire que 5 GWh d'électricité. Ce n'est pas un très bon rendement, mais cela nous permet quand même de produire la moitié de nos besoins électriques sur le site.

Ce n'est donc pas inutile. Et notamment l'été, nous valorisons de la chaleur, là où le réseau de chaleur n'a besoin que d'eau chaude sanitaire. Nous leur fournissons donc tous leurs besoins en eau chaude sanitaire. Toutefois, il nous reste beaucoup de chaleur résiduelle. Créer de l'électricité, cela nous permet de ne pas perdre la chaleur qu'on produit sur le site.

Demain, avec la troisième ligne, nous aurons une turbine, un système supplémentaire pour créer de l'électricité. La vapeur, qui va être créée grâce à la combustion des déchets et chauffée, fera tourner la turbine et produira de l'électricité. Le rendement sera beaucoup plus simple, vu qu'on n'a pas un échangeur pour changer un fluide d'état, etc. Nous serons en direct, la vapeur fera tourner la turbine et créera de l'électricité. Là où nous créons 5 GWh d'électricité avec deux lignes, on créera 20 GWh d'électricité avec une seule ligne.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

C'est pour vous montrer qu'on aura de meilleurs rendements avec la nouvelle ligne, notamment parce qu'en vapeur, nous pourrions créer plus d'électricité et être autosuffisant sur le site.

Et pour faire un petit zoom sur l'usine en 2024, qu'est-ce qu'elle a créé en énergie ? Notre priorité reste le réseau de chaleur Caen la mer. Nous l'alimentons en continu et essayons de combler l'entièreté de ses besoins, sauf parfois des arrêts techniques d'un côté ou de l'autre, où nous faisons des systèmes D. 122 GWh partent sur le réseau de chaleur. C'est quasiment la moitié de notre production pour le réseau de chaleur. Ensuite, une petite partie (12 GWh) est pour le serriste et ses 3,6 ha de serres qui représentent un quart de la production.

Ensuite, nous avons une part importante qui part sur l'ORC [40 GWh], l'équipement qui nous permet de faire de l'électricité, pour finalement une petite part d'électricité pure et dure d'énergie qu'on peut utiliser. Quasiment un quart de l'énergie qu'on crée sur le site n'est pas valorisé. Le rendement total de l'usine est donc de 80 %. Nous avons donc encore de la chaleur disponible. Cette chaleur disponible manquante, c'est notamment l'été. Et avec l'agrandissement du réseau de chaleur Caen Nord, on va pouvoir combler ce vide. Parce que là où aujourd'hui, nous alimentons une petite partie d'Hérouville-Saint-Clair et uniquement l'eau chaude sanitaire l'été, demain, ce sera un réseau beaucoup plus important. Et même si ce n'est que de l'eau chaude sanitaire, le besoin sera plus important. Et ainsi l'été, nous pourrions utiliser quasiment toute notre chaleur pour alimenter Caen Nord ; nous pourrions ainsi augmenter notre rendement. Est-ce que c'est à peu près clair ?

## Un nouvel interlocuteur intervient

Cette chaleur résiduelle, vos 73 GW, ils partent dans la nature ?

### Amandine Cognard répond

C'est cela. C'est refroidi et après nous chauffons l'air des petits oiseaux malheureusement. C'est une énergie ? Notre but est de diminuer au maximum cette part là et de valoriser au maximum. Nous allons avoir l'agrandissement des serres, qui permettra aussi de valoriser plus de chaleur. Ils vont doubler quasiment leur besoin de chaleur avec le doublement de surface. On essaie de valoriser au maximum cette chaleur.

## Séquence 3 : Et pour demain ?

### Béatrice Poret poursuit son exposé

Effectivement, c'est de la chaleur perdue. Et c'est aussi pour cette raison, qu'au niveau du territoire a été réalisé un schéma directeur des énergies. Et dans ce cadre-là, a été fait un diagnostic, pour voir quels étaient les enjeux énergétiques sur le territoire, voir quelles étaient les orientations pour répondre aux objectifs nationaux d'amélioration du bilan carbone. Puis concrètement, voir ce qu'on peut faire sur le territoire pour améliorer la situation, être moins dépendant et améliorer le bilan carbone sur le territoire.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

*[Béatrice Poret commente un diaporama]* Ici, c'est une illustration qui permet de voir qu'entre les consommations énergétiques sur le territoire et ce qui correspond à la production d'énergie, il faut que la balance soit de plus en plus forte du côté de la production énergétique EnR. C'est cela qui permet d'avoir une amélioration d'un point de vue environnemental de notre territoire et de nos consommations.

Aujourd'hui, pour répondre à l'objectif de 2050, nous devons avoir une amélioration de notre consommation d'énergie et de la production d'énergie renouvelable et donc de récupération. Et dans les leviers opérationnels qui permettent d'améliorer, il y a des réseaux de chaleur. Concrètement, il y a de la chaleur qui aujourd'hui n'est pas exploitée.

Nous allons donc développer les réseaux de chaleur pour pouvoir exploiter cette chaleur fatale qui aujourd'hui qui part aux petits oiseaux. Et donc nous, c'est plutôt de la récupérer pour pouvoir venir apporter cette chaleur à d'autres abonnés, et donc en l'occurrence, éviter de brûler du gaz, du fuel ou toute autre énergie fossile qui n'est pas vertueuse.

Dans les objectifs, il y a plusieurs projets de développement de réseaux de chaleur. Il y a le projet de réseau de chaleur que l'on a qui va absorber le maximum de chaleur fatale issue de la première ligne et de la deuxième ligne. Et puis, il y a un projet complémentaire, celui de Sud-est et de nouveaux réseaux de chaleur. Réaliser ces réseaux de chaleur permet d'atteindre 30 % des 1 720 GWh d'énergie totaux. Ce n'est pas neutre, et c'est même une part assez considérable.

*[Béatrice Poret commente un diaporama]* Pour vous présenter le réseau de chaleur Caen Nord, il faut imaginer que sur le territoire, c'est le réseau de chaleur historique et toute cette partie-là va être déployée.

Ce sont à peu près 100 km de réseau de chaleur qui vont être déployés en 5 ans, jusqu'en 2030. Plus de 660 sous-stations qui vont être desservies. Ce sont des collèges, l'université, des copropriétés et aussi des particuliers. C'est 375 GWh d'énergie verte délivrée.

Nous parlions tout à l'heure de plus de 10 000 équivalents de logements. Nous allons passer à 40 000, et donc on va multiplier par 4. Et cela permet d'éviter 87 000 de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. C'est donc un projet vertueux dans le sens où c'est 100 % d'énergie renouvelable et de récupération. Donc, cela veut dire qu'on va prendre toute la chaleur disponible au niveau de l'UVE, donc issue de l'usine d'incinération. C'est-à-dire celle disponible, en-dehors de l'énergie utile pour le process et des serristes. Et on complètera avec de la biomasse, quand on est en période hivernale et qu'il fait un petit peu plus froid. Et si, à un moment donné, nous n'avons pas encore assez de chaleur, lors d'une situation de secours, en cas de dysfonctionnements, nous utiliserons du biogaz. L'idée est d'avoir une production thermique, mais locale.

Pour ce programme, nous avons travaillé étroitement avec l'UVE. C'est vraiment un mariage et un partenariat : nous sommes l'exutoire de l'UVE car nous enlevons de la chaleur et l'UVE nous fournit de la chaleur. C'est une convention qui nous lie depuis les années 90.

*[Sur le diaporama projeté durant l'atelier]* Là, le bilan permet de savoir qu'en chaleur livrée, en 2030, nous aurons un peu plus de 170 GWh, donc 86 %. Et puis après, nous allons passer à 375 GWh sur l'ensemble du territoire. En référence en 2020, on avait 145 GWh. On va donc multiplier par plus de 3 l'exploitation du réseau de chaleur.

Et aujourd'hui, on parle de la troisième ligne. Sur le territoire communautaire, on travaille sur 48 communes. Dans le cas du schéma directeur des énergies, ont été mis en évidence les secteurs où il y avait un potentiel pour développer un réseau de chaleur. Soit il y a des réseaux de chaleur déjà existants, qu'on développe et qu'on densifie, soit nous pouvons être amenés à créer des réseaux de chaleur.

Aujourd'hui, sur tout le territoire de Caen la mer, nous avons identifié des communes sur lesquelles il peut y avoir un potentiel de réseaux de chaleur. Évidemment, on ne va pas

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

raccorder tout. Nous n'allons pas faire 40, 50, 60 kilomètres pour venir délivrer, par exemple, la chaleur jusqu'à Ouistreham. Cela ferait trop loin, nous aurions un problème de densité thermique. Mais nous pouvons avoir un noyau de réseaux de chaleur qui puisse être créé, avec une production thermique, donc une chaudière, et puis avec une production thermique EnR, toujours avec 80 % pour pouvoir alimenter les réseaux.

Il y a une particularité liée à ce troisième four, puisque c'est la chaleur fatale. Cela nous intéresse, puisque c'est une production thermique qui est vertueuse pour le réseau de chaleur. Nous rentrons dans une économie circulaire de l'énergie.

## **Alexandre Morin complète**

Et donc le troisième four pourra alimenter une partie du territoire de Colombelles : la ville de Colombelles, le secteur de Giberville, le centre de Giberville, et puis une grande partie après pour mailler sur Mondeville. Puis, nous arriverons à peu près au niveau des Rives de l'Orne pour pouvoir mailler après sur le réseau existant Grand sud. Cela représente à peu près 40 km de réseau. Ce n'est pas un petit réseau de chaleur, donc nous avons besoin d'un exutoire de chaleur. C'est pour cela que ces quatre secteurs ont été ciblés dans l'étude de faisabilité. Et on s'est rendu compte qu'il y avait suffisamment de prospects pour pouvoir avoir l'exutoire du troisième four.

Je le disais tout à l'heure, un maillage sur le territoire de Caen Sud. Il y a Caen, If et Fleury-sur-Orne, sur lesquels nous avons déjà un réseau de chaleur alimenté par la chaufferie biomasse située à la Grâce de Dieu. C'est à côté de la piscine, le grand bâtiment rouge que vous voyez avec des cheminées. Il alimente aujourd'hui une partie de Caen Sud, If et Fleury au niveau de Normandicat, pas très loin d'Ikea et la ZAC des Hauts de l'Orne aussi à Fleury-sur-Orne.

## **Béatrice Poret**

La chaleur fatale issue d'une UVE, c'est une vraie opportunité pour les réseaux de chaleur, pour les habitants et pour la collectivité. Cela permet de proposer un service public, mais aussi un prix qui soit le plus juste et compétitif par rapport à d'autres énergies et avec les garanties que j'évoquais tout à l'heure, à savoir 365 jours, avec la garantie du service public qu'on peut avoir sur d'autres compétences. Et donc l'UVE de Colombelles, à travers l'extension et la troisième ligne qui sera construite, permettra d'alimenter en chaleur le réseau de chaleur Caen Nord, le réseau de chaleur Caen Sud, et également au Caen sud-est, qui va être créé, et puis les serres maraîchères. C'est une approche globale. L'objectif étant d'éviter ce qu'on peut constater actuellement, ponctuellement, à savoir de la chaleur fatale qui n'est pas exploitée.

Pour nous, c'est un apport supplémentaire de chaleur, à savoir c'est de la production d'une troisième ligne qui permet de la chaleur pour un réseau de chaleur, mais également aussi la production d'électricité à la suite des études qui ont été effectuées par le SYVEDAC.

## **Amandine Cognard précise**

On s'est sécurisés. Aujourd'hui, les deux lignes qui existent alimentent Caen Nord. Et la troisième ligne, en priorité, alimente Caen Sud-est. Imaginons que la troisième ligne soit en arrêt technique. C'est même programmé deux fois par an, nous avons un arrêt

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

technique pour la maintenance. On va réparer dans les fours, s'il y a eu de la casse. Dans ce cas, la 3<sup>e</sup> ligne n'a plus la capacité d'alimenter le réseau de chaleur Caen Sud-est. Par voie de conséquence, les deux premières lignes vont pouvoir alimenter le réseau de chaleur Caen Sud-est. On va mettre un échangeur sur le site, qui va pouvoir alimenter Caen Sud-est. Et de la même manière, la troisième pourra, s'il le faut, alimenter Caen Nord avec un système, qui, lui, sera différent. On va réchauffer le retour qui va être plus froid qu'à l'accoutumée. Cela permettra de prendre plus d'énergie qu'actuellement. Dans les deux cas, nous avons une sécurité. Toutes les lignes peuvent alimenter tous les réseaux de chaleur pour valoriser au maximum la chaleur de notre site.

## **Béatrice Poret poursuit**

Nous avons un intérêt commun, toutes compétences confondues, à travailler en partenariat, puisque cela permet d'avoir un prix de la chaleur plus compétitif et d'avoir un service public qui réponde aux attentes des abonnés, mais également, d'optimiser et de réfléchir en se disant, voilà, il y a un arrêt technique sur la première ou la deuxième ligne, ou sur la troisième ligne, il y aura quand même une alimentation des réseaux de chaleur. Et donc, ce qui nous permettra, d'éviter dans tous les cas de mettre en route nos chaudières biomasse ou des chaudières gaz.

Même si nous achetons cette chaleur, parce que c'est aussi ce qui fait l'équilibre de différentes compétences, la chaleur fatale, d'un point de vue purement environnemental, est plus intéressante que l'achat du gaz, afin de mieux préserver cette ressource-là pour d'autres activités.

## **Alexandre Morin reprend la parole**

Au niveau du planning, le calendrier du SYVEDAC pour la construction du troisième four et le calendrier de Caen la mer sont compatibles. Nous mettons à jour les études de faisabilité réalisées en 2023, parce que le prix du gaz a légèrement évolué, parce que les subventions que donne l'État sont légèrement revues à la baisse.

On remouline tout cela pour fiabiliser cette étude-là. On travaille en ce moment aussi avec le SYVEDAC pour établir une convention, afin de délibérer sur un prix d'achat de chaleur, un prix de vente pour le SYVEDAC, un prix d'achat pour Caen la mer. Il y a des conventions qui seront signées et délibérées après l'été. Et aussi une convention de vente de chaleur du réseau de transport sur Caen Sud et Caen Sud-est.

Aujourd'hui, le délégataire de Caen Sud, c'est Dalkia, qui est prêt à accueillir des calories. Cependant, il y a une convention à établir sur le prix de la chaleur, précisant par exemple comment va se produire l'achat de la chaleur, avec une consultation pour lancer une délégation du service public pour la fin d'année 2025, peut-être début 2026. Aujourd'hui, on sécurise davantage les conventions. Et puis on retiendrait un opérateur énergétique type Engie, Dalkia, Corianz, Idex,... à fin 2026. Des négociations sont prévues pour les challenger et retenir le meilleur opérateur énergétique qui nous fournirait un prix de chaleur le plus faible possible sur le territoire de Caen Sud-est pour les futurs abonnés. Ce qui pourrait déboucher sur une signature de contrat fin 2026. Ensuite, on lance les dossiers de subventions ADEME, que fera l'opérateur énergétique. Il va lancer aussi sa commercialisation sur la partie Caen Sud-est pour Giberville, pour Mondeville, pour Caen Sud également. Les premiers travaux de développement de réseau pourraient être planifiés mi-2028, pour être prêts à la mise en service du troisième four en 2030, afin d'avoir le maximum d'exutoires et d'importations de chaleur depuis l'UVE.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

Les deux plannings sont vraiment compatibles. Nous avons pris un peu plus de temps. On voyait que le SYVEDAC avançait sur son dossier. Nous avons donc rattrapé les études. Le SYVEDAC disait, tout à l'heure, retenir un maître d'œuvre pour la fin d'année. Nous aurons, pour notre part, d'ici la fin d'année 2025, lancé notre consultation de délégation de service.

## **Amandine Cognard**

La parole est à vous. J'ai oublié de le préciser au début, comme la dernière fois, vous êtes enregistrés. On vous invite à dire votre prénom, votre nom de famille, si vous le souhaitez, aussi votre commune, avant de prendre la parole. C'est encore une fois pour les comptes rendus de la concertation. Cela simplifie la prise de notes et le bilan qu'on pourra faire ensuite. On vous invite à poser vos questions.

## **Jean-Pierre Vastel, habitant de Colombelles**

Je ne vois pas trop l'articulation du fonctionnement entre le réseau de chaleur qui part d'ici et par exemple ce qui arrive sur Hérouville. Ce sont deux entités séparées ? Vous gérez la partie usine, ici, jusqu'à la chaufferie d'Hérouville et Hérouville gère son réseau de chaleur ?

## **Béatrice Poret répond**

Ici, l'usine gère l'incinération des déchets et la production de chaleur. Et cette chaleur produite est délivrée dès la limite de l'usine. Nous avons un tuyau qui est juste ici et qui appartient à Caen la mer. Dès la limite de propriété de l'usine, nous fournissons la chaleur à Caen la mer. Et c'est Caen la mer qui est propriétaire du réseau de transport et de distribution, jusqu'à Hérouville et au-delà.

Et c'est, parce que la chaleur au départ est à 190 degrés. Nous sommes à une pression de 24 bars. Quand on délivre de la chaleur chez les particuliers, ce n'est pas à cette température. Et les 100 km de réseau de chaleur que l'on déploie à Caen Nord sont sur de la basse température, en-dessous de 110°C. Notre travail en chaufferie, c'est donc d'abaisser la température et de pouvoir délivrer avec des consommations qui sont moindres. Nous achetons la chaleur auprès du SYVEDAC, et donc contractuellement, nous avons un contrat qui nous lie. Mais nous pouvons tout aussi bien être amené à acheter de la chaleur à un industriel qui pourrait produire de la chaleur dans le cadre de son process. C'est possible. Nous, ce qui nous intéresse en premier lieu, c'est la réglementation, et aussi le bon sens : avant de brûler des molécules pour produire de la chaleur, on va déjà utiliser de la chaleur qui est déjà existante sur le territoire. C'est cela qu'on appelle la chaleur fatale. C'est la première chose. On regarde sur le territoire toute chaleur fatale qui est présente, et nous la récupérons.

Une fois qu'on a récupéré toutes ces chaleurs fatales, si nous avons encore besoin de chaleur complémentaire, nous allons prendre ce qu'on appelle l'énergie renouvelable. Quand on parle de EnRR, il y a deux R : Récupération, c'est la chaleur fatale. Et Renouvelable, il y a plusieurs sortes. Soit issu du soleil, le solaire thermique. Soit du noyau et de la terre, c'est la géothermie, avec des sondes. Malheureusement, le territoire de Caen la mer n'est pas dans un secteur propice à la géothermie profonde. On doit avoir un peu de la géothermie de surface. Mais les volumes et les puissances ne sont pas

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

suffisants par rapport à nos besoins. Et puis nous avons de la biomasse. Ce sont les trois que l'on peut avoir en production thermique.

En dernier ressort, quand on a déjà utilisé ces trois ressources renouvelables, on termine par des énergies fossiles. Mais, nous les écartons, parce qu'actuellement, l'idée est plutôt de les réserver et de les préserver pour d'autres usages, sachant qu'on a bien d'autres actuellement qu'on peut utiliser. Le SYVEDAC produit de la chaleur et nous achetons de la chaleur. On négocie, parce que, plus le prix de la chaleur que nous achetons est bas, plus le prix de la chaleur délivrée aux abonnés du réseau de chaleur est bas. Mais il y a un équilibre à trouver par rapport aux investissements et à l'exploitation qui est celle du SYVEDAC. Donc, il y a un prix défini qui permet d'avoir des équilibres par rapport aux différentes compétences que nous avons. C'est un prix juste.

## **Un intervenant pose une question**

Il y a une grosse différence entre le prix que vous fournissez aux utilisateurs finaux par rapport à ce que cela leur coûterait s'ils brûlaient du gaz ou du fioul, ou du fioul lourd. Il y a un écart en pourcentage ?

## **Béatrice Poret répond**

Il y a le caractère volatile du prix, comme vous avez pu le voir. Le contexte géopolitique influe aussi beaucoup. Au moment de la crise énergétique avec la guerre en Ukraine, il y a trois ans, le prix du gaz a augmenté de 5, 6 ou 7 fois. Et, à un certain moment, on est arrivé à 350, 400, 500 € du mégawatt/h. C'était pareil sur l'électricité, nous sommes montés très haut. Le prix est très fluctuant, et nous sommes surtout ultra-dépendants du contexte géopolitique, puisque nous avons très peu de gaz. Donc nous dépendons des importations que nous faisons à l'étranger. Donc, tout contexte international nous impacte. Et concrètement, quand on a eu la crise énergétique, je vais prendre l'exemple du CHU, qui vient tout juste d'être raccordé au réseau de chaleur. Il était raccordé au réseau de chaleur avec une production et un prix de la chaleur qui étaient fixés avec le SYVEDAC. Cela a été quasi « indolore » pour le CHU, mais pour tous les abonnés. Je parle du CHU, parce que c'est un très gros abonné, avec de très grosses factures. Mais, toutes proportions gardées, tous ceux qui étaient raccordés au réseau de chaleur nous ont clairement dit qu'effectivement, ils avaient pu absorber beaucoup plus facilement les augmentations d'électricité, car nous avons quelques indices qui augmentent. Mais c'est sans commune mesure par rapport à ce qui qu'ont vécu les autres.

Nous avons l'exemple des bailleurs sociaux, qui sont présentes, par exemple, sur Hérouville-Saint-Clair, raccordées au réseau de chaleur, ou à Caen Sud. Et ils avaient des bâtiments qui n'étaient pas raccordés au réseau de chaleur. Ils nous ont clairement demandé à quel moment nous pourrions déployer le réseau de chaleur, parce qu'ils voulaient se raccorder au réseau de chaleur.

Nous avons pleinement conscience que le prix est, à certains moments, peut-être un peu moins attractif, par exemple dans les périodes où le prix du gaz est très bas et très attractif. Mais il fait le yo-yo et nous avons l'avantage d'une stabilité. Pour tout un chacun, mais nous ne spéculons pas. Nous garantissons un prix qui soit le plus stable possible et avec la qualité de service que nous apportons, c'est le 100% EnR et avec la continuité de service, car c'est un service public. Et c'est un service qui est rendu collectivement. Quand on parle du réseau de chaleur, c'est notre réseau de chaleur à tous. On produit tous des poubelles. Pour ma part, j'ai toujours une poubelle qui arrive ici, et qui est brûlée, et la chaleur produite va dans le réseau de chaleur et permet d'alimenter soit des bailleurs

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

sociaux, soit l'université, soit des privés, soit des publics. En tout cas, c'est un vrai service public qui est rendu.

C'est un service que j'appelle un peu « la belle endormie », parce que c'est méconnu. C'est vrai que pendant des années, tant que l'énergie n'était pas chère, et qu'on n'avait pas pris conscience que c'était quelque chose qui n'était pas éternel, on ne réfléchissait pas à une économie circulaire qui permettait de se dire, est-ce que je peux optimiser l'énergie qui est présente sur mon territoire et surtout être autonome. À partir du moment où nous avons eu les enjeux environnementaux et économiques, tous les bienfaits que peuvent apporter les réseaux de chaleur sont apparus.

## **Alexandre Morin reprend la parole**

Dans les pays nordiques, quasiment toutes les maisons individuelles sont raccordées aux réseaux de chaleur. C'est de la géothermie et ils ont aussi de la biomasse.

## **Béatrice Poret répond**

Et ils font aujourd'hui du stockage thermique. On peut avoir du stockage thermique journalier, hebdomadaire et aussi inter-saisonnier. Concrètement, au Danemark, ils ont du solaire thermique qui stocke la chaleur et la délivre dans les réseaux de chaleur en période hivernale. Il y a des investissements qui sont extrêmement importants, mais les réseaux de chaleur ont été développés depuis des décennies, ils améliorent et optimisent l'exploitation de leurs réseaux de chaleur et aussi les performances à partir des énergies renouvelables qui sont présentes sur le territoire.

## **L'interlocuteur pose une nouvelle question**

Ils sont complètement indépendants ?

## **Béatrice Poret poursuit**

Oui, en tout cas, sur les communes et les intercommunalités qui ont des réseaux de chaleur indépendants et qui sont EnR ont moins d'impact par rapport aux fluctuations des prix tant électricité que gaz. Sachant que l'indice électrique est corrélé au prix du gaz. Dès que le gaz augmente, l'électricité augmente. Et inversement. Les réseaux de chaleur sont des infrastructures qu'on développe.

Et quand on pose un réseau de chaleur, c'est une infrastructure sur laquelle nous ne reviendrons pas pendant 30, 40, ou 50 ans, en dehors d'un branchement. Le réseau de chaleur d'Hérouville-Saint-Clair qui a été posé dans les années 60, on va seulement le réhabiliter d'ici à 2030 pour améliorer ses performances techniques. Et aussi parce que c'était un réseau qui était en haute température, et qui va passer en basse température. Cela fait quand même plus de 60 ans qu'il a été posé et qu'il est exploité.

Nous avons effectué des travaux d'exploitation classiques. Actuellement, sur la ville de Caen, sur la rive gauche, nous posons des canalisations. Normalement, dans le cadre de ma profession et, tant que je serai active, je ne les revois pas. Si nous devons réintervenir sur une canalisation qui a été posée, c'est un problème au niveau de la pose. Nous

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

veillons à ce que les réseaux soient bien conçus, bien dimensionnés, avec de bonnes technologies pour qu'on ait un amortissement qui soit le mieux optimisé. Et surtout qu'on ne revienne pas dessus pour qu'il n'y ait pas de nuisances par rapport évidemment aux riverains de ces travaux.

## **L'interlocuteur poursuit son questionnement**

Justement, je me posais la question, quand j'ai vu les travaux qui ont été faits au passage de l'Orne et du canal. Quand on voit ses canalisations avec l'enrobage, l'isolant... Entre le site ici et les premières connexions avec les nouveaux travaux, est-ce qu'on a changé de technologie ? Parce que dans le champ qui est traversé, dans le bois de Colombelles, il y a une différence de végétation là où passe la canalisation. Alors je me dis tiens, il peut y avoir là des déperditions de chaleur ?

## **Alexandre Morin répond**

Sur le réseau de transport, il y a un tube acier intérieur de 200, où passe la vapeur. Ensuite il y a un isolant, nous avons un vide d'air, et après on a une enveloppe extérieure de 500. C'est un tube acier en polyéthylène qui est recouvert. Sur ce réseau de chaleur, nous avons une température extérieure qui est à peu près entre 45 et 50 degrés. Et c'est pour cela, que dans le champ en bas de Colombelles, où c'est un peu plus jaune, le maïs est un petit peu moins haut, on peut suivre le réseau de chaleur.

## **Béatrice Poret complète**

L'avantage, c'est que l'on voit où il passe.

## **L'interlocuteur reprend la parole**

Dans la rue Jean Jaurès, c'est pareil. Il y a un bord de route qui ne tient jamais. Là où on passe la canalisation, le macadam est toujours instable.

## **Béatrice Poret répond**

Cela doit s'améliorer. C'est une question de structure par rapport à la reconstitution de la chaussée, lorsqu'on a effectué les travaux. Et là, cela ne devrait pas.

Par rapport à la question des rendements. Nous achetons la chaleur quand elle est ici, mais si nous en perdons quand elle arrive à Hérouville, je paye la chaleur qui sort d'ici.

Nous sommes donc extrêmement vigilants au rendement de la chaleur. Au-delà de la partie environnementale, il y a la partie économique. Nous avons des rendements de 95 % pour 6 km de réseau. Cela reste de bons rendements. C'est pour cela que la technologie n'a pas été modifiée et qu'on la conserve. Et en revanche, on est très vigilants par rapport à l'exploitation.

Nous communiquons étroitement et quotidiennement. Et dans le cadre du réseau de chaleur Caen Nord qu'on va déployer et toutes les extensions qui vont être faites, on va

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

améliorer nos outils de gestion, pour améliorer le rendement et être encore plus performants.

## **L'intervenant poursuit**

J'ai vu à Caen à quelle profondeur les tranchées sont enterrées, les tuyaux parfaitement isolés, chapeau !

## **Alexandre Morin complète**

L'inconvénient de l'hypercentre, c'est qu'il y a déjà tous les travaux des concessionnaires : les réseaux d'eau potable, de l'assainissement qui est en gravitaire, l'eau pluviale, le télécom, l'électricité, la fibre. Tout cela se croise et à un moment donné, nous allons être à 3 mètres ou 3,5 mètres de profondeur pour passer sous les réseaux.

## **L'intervenant reprend la parole**

Justement, à Colombelles, avec tous les lotissements qui sont recréés sur l'ancien site de la SMN. Chacun y va de sa petite production. Si un jour vous êtes amenés à apporter un réseau de chaleur là-dedans, tous les travaux vont être à refaire.

## **Béatrice Poret répond**

Sur le site de Colombelles, c'est Alexandre Morin ou Marc Pottier (maire de Colombelles) qui travaille sur ce dossier-là. Nous essayons de travailler en coordination avec les autres services techniques. Par exemple, quand on va passer sur Colombelles, il y a des travaux actuellement avec la Direction du Cycle de l'eau, pour passer du réseau unitaire au réseau séparatif. Concrètement, nous nous sommes déjà rapprochés de la Direction du Cycle de l'eau. Ils ont déjà en tête le fait qu'il va y avoir des travaux de réseau de chaleur.

En général, nous essayons de nous coordonner, en indiquant déjà où l'on va passer. Nous sommes assez larges, et passons deux tuyaux. Donc c'est tout un travail qui est fait en conception, mais aussi en coordination de travaux et en planification de travaux.

## **Alexandre Morin complète**

Cela étant, il y a des coups partis. Comme Jean Jaurès, nous savons que pendant 3 à 5 ans, nous ne reviendrons pas. Donc nous passerons sur une autre rue et nous ne pourrons pas raccorder tout de suite la partie récente.

## **Béatrice Poret poursuit**

L'idée, c'est aussi par exemple de travailler avec les services urbanismes des communes, à Caen la mer, mais aussi au niveau des communes. Par exemple, s'il y a une construction qui se fait aujourd'hui, nous savons qu'il y a un déploiement du réseau de

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

chaleur. Même si au temps T, dans la rue, le réseau n'est pas encore arrivé, nous essayons d'anticiper les constructions qui se font avec un raccordement ultérieur au réseau de chaleur. On va prendre, un exemple, le Palais des sports de Caen, à côté du Zénith. Nous savions qu'on allait déployer le réseau de chaleur. La commande, c'était d'aller jusqu'à ce secteur pour raccorder le Palais des sports. Aujourd'hui, le réseau de chaleur n'arrive pas au droit de la parcelle. En revanche, nous avons mis toutes les antennes en attente pour pouvoir raccorder au moment venu où le réseau arrivera. Cela a été intégré dans le cadre de la conception et financièrement.

Nous avons raccordé le château de Caen. Quand la réhabilitation du site du château a été faite, nous savions que le réseau de chaleur allait arriver. Il y avait une demande de pouvoir raccorder et verdir le site du château. Nous avons anticipé. Le réseau, une sous-station et le local ont été posés. Aujourd'hui, nous allons pouvoir raccorder le réseau de chaleur.

## **Un interlocuteur intervient**

Est-ce que vous pouvez anticiper aussi avec les promoteurs ?

### **Alexandre Morin répond**

J'allais le dire. Nous voyons arriver les permis de construire, avec un lien très fort avec l'urbanisme. Quand nous instruisons les permis de construire, nous savons que dans 5 ans, nous allons avoir un réseau de chaleur à proximité. Aujourd'hui, dans le permis de construire, le lotisseur a prévu une pompe à chaleur air/eau ou air/air. Nous leur conseillons de mettre plutôt une pompe à chaleur air/eau, afin d'avoir tout le circuit secondaire en hydraulique. Et le jour où le réseau de chaleur passe à proximité, il n'y a plus qu'à mettre une sous-station et supprimer la pompe à chaleur. Ils n'auront plus de gros investissements pour l'exploitation. Cela concerne les bailleurs, les promoteurs, et puis aussi les bailleurs sociaux. C'est d'ailleurs plus le cas encore avec les bailleurs sociaux, qui voient aussi une exploitation sur 20-25 ans de leurs habitations.

### **Béatrice Poret poursuit**

Les bailleurs sociaux et le CHU, qui, jusqu'alors, avaient une chaufferie par exemple au gaz, devaient relancer les marchés et avoir un interlocuteur. Or ils ne sont pas énergéticiens. Le fait d'avoir l'interlocuteur Caen la mer avec une spécialité et un service public, les déchargent de tout sujet. Ils savent quel est le prix de la chaleur, quel est le service. Ils connaissent l'interlocuteur qui est local et savent que cela répond à leurs exigences environnementales. C'est donc un peu rassurant et plus simple par rapport à la fourniture de chaleur. Car c'était un peu plus complexe, notamment par rapport aux achats de gaz. J'ai pu échanger avec les services techniques par exemple de Baclesse ou du CHU. Tous les quatre ans, ils doivent renégocier des contrats par rapport à des achats de gaz. Et ils ne sont pas experts sur ces sujets. Il suffit que ce soit un moment où le prix de la bouteille est très élevé, c'est douloureux. Puis, six mois plus tard, le prix est plus bas. Avec le réseau de chaleur, nous n'avons pas cela. Ils préfèrent donc avoir un prix de la chaleur qui, certes, est peut-être un peu plus haut parce qu'est pris en compte le portage de l'investissement, mais il y a une stabilité. Donc, dans les données programmatiques, c'est beaucoup plus simple à gérer. En tous les cas, nous avons de bons retours.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

Il faut savoir aussi que c'est une obligation réglementaire de mettre en place des comités d'usagers et d'abonnés. Ils peuvent avoir des retours. Nous sommes donc totalement transparents : il y a des rapports d'activités comme il y a également sur la partie UVE. Cela permet aux usagers de pouvoir demander des précisions, avoir une amélioration de service ou améliorer le mix énergétique. Avoir un peu moins de bois, un peu plus de chaleur fatale, pourquoi pas ?

**Amandine Cognard demande aux participants s'ils ont d'autres questions.**

## **Un intervenant pose une question**

Avez-vous le prix du kilomètre de tuyaux de toute l'opération ?

## **Béatrice Poret poursuit**

À Caen Nord, nous avons deux chaufferies qui vont représenter 50 mégawatts de puissance avec quatre chaudières et doublement en puissance de gaz. Nous avons autant de puissance gaz que de puissance de masse. Nous avons ces deux chaufferies qui vont être construites, une au Chemin Vert et une qui va être reconstruite avec les nouveaux échangeurs plus puissants au niveau d'Hérouville-Saint-Clair. Et nous avons 100 km de réseau et 661 sous-stations. Nous avons un investissement de 248 millions d'euros, sur un contrat de 25 ans. Le choix politique a été fait de partir avec l'opérateur Coriance, avec qui la Communauté urbaine a créé une société d'économie mixte à vocation unique, qui s'appelle une CEMOP. La Communauté urbaine a investi également et dispose de parts à hauteur de 34% dans le capital social de la société. La Communauté urbaine investit aussi concrètement avec l'argent public, propre au réseau de chaleur, le budget RCU, par rapport au déploiement des réseaux de chaleur.

## **Cécile Jean rappelle la question**

Et si nous ramenons l'investissement au coût du kilomètre ?

## **Béatrice Poret répond**

Cela n'a pas été fait. Il y a 100 kilomètres et 248 millions. Nous avons un peu plus de 60 millions d'investissement sur les chaufferies, la réhabilitation du réseau de chaleur des d'Hérouville-Saint-Clair, les 660 sous-stations et des passages particuliers. Par exemple, quand nous passons sur le périphérique, quand on passe sous le tramway... On a eu ce sujet-là à Caen Sud. C'est ce qu'on appelle des passages dits sensibles. C'est pour cela que nous avons amorti sur 25 ans, car c'est une durée de contrat qui permet d'équilibrer l'investissement et de pouvoir avoir un plan de développement qui correspond aux attendus du contrat.

Mais l'idée, c'est aussi de pouvoir continuer à développer. Il y a également des particuliers qui doivent se raccorder. Nous avons sur le quartier du Calvaire-Saint-Pierre, les premiers raccordements de maisons individuelles. Concrètement, c'est inclus dans le contrat, car

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

nous avons négocié pour avoir une offre qui est proposée. Évidemment, ce n'est pas pour un particulier qui est situé à 150 mètres du réseau, parce que cela ferait un branchement assez coûteux. Mais pour un particulier qui est à une distance de 35 mètres du réseau - c'est ce qu'on appelle un feeder, une canalisation qui passe dans la rue- nous avons un forfait qui est proposé. Et donc, nous avons eu les premiers raccordements. Le particulier qui se raccorde n'a plus de chaudière. Il a un échangeur, il paye une fois et après c'est fini.

Cela veut dire que dans 15 ans, s'il faut changer l'échangeur parce qu'il y a une évolution de technologie, cela ne coûte rien. C'est inclus dans son prix de la chaleur. Comme pour l'abonnement que vous avez pour l'eau potable ou pour l'assainissement, vous avez votre branchement. Quand votre compteur d'eau est cassé et quand on vient vous le changer, vous ne payez pas, c'est inclus dans le prix de la chaleur.

## **Madame Roussel, riveraine de l'UVE**

Je ne pourrai pas en bénéficier. Nous avons déjà 100 m d'allée pour nous rendre jusqu'à la maison !

## **Béatrice Poret**

Vous êtes à proximité ? Vous êtes sur Colombelles ?

## **Madame Roussel**

Oui, nous sommes sur la photo. Ou alors, on pourrait faire en direct, cela serait plus court.

## **Béatrice Poret poursuit**

Dans le cadre de ces consultations qui vont commencer pour le déploiement du réseau de chaleur de Caen Sud-Est, et de tous les réseaux de chaleur que l'on développe actuellement au niveau de la compétence, nous sommes vigilants sur ce sujet-là. Pour pouvoir asseoir et équilibrer le réseau, l'abonné prioritaire, ce sont les gros consommateurs, parce que ce sont eux qui vont permettre d'équilibrer effectivement et d'asseoir le réseau. Puis ce sont eux aussi qui vont pouvoir enlever le maximum de chaleur. Toutefois, quand vous avez un réseau qui passe dans une rue, vous avez la « contrainte » de la rue, il y a quand même un intérêt à pouvoir dire tout le monde peut en bénéficier. Donc à la fois peut-être l'université ou le CHU, mais à la fois aussi le particulier, parce qu'il est aussi au droit de ce réseau. Nous sommes donc vigilants sur ce point-là.

C'est valable pour tous les réseaux de chaleur qu'on développe, avec une distance, effectivement. Cela étant, vous pouvez vous raccorder. C'est juste que le branchement est plus cher. C'est à discuter.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

## **L'interlocuteur poursuit**

C'est pour ça que vous vouliez connaître le prix du kilomètre ?

## **Béatrice Poret complète**

Je peux vous donner un forfait. Quand vous rentrez dans le cadre et que vous êtes dans les 35 mètres au maximum, le forfait au niveau du raccordement au réseau de chaleur Caen Nord, c'est 8 000 € les frais de raccordement. Comparativement à une pompe à chaleur ou à une chaudière que vous devez renouveler, c'est vraiment intéressant.

## **Madame Roussel**

Nous sommes au fioul.

## **Béatrice Poret complète**

Alors le fioul, c'est encore mieux. Vous pouvez même avoir bien moins cher, parce que c'est hors CEE, qui peuvent être un peu plus élevés lorsqu'on est au fioul. Vous êtes au fioul actuellement ?

## **Madame Roussel**

Oui

## **Béatrice Poret poursuit**

Vous allez nous montrer où vous êtes. Je ne dis pas que vous allez être accordés. Mais en tout cas, cela peut être intéressant à réfléchir. Oui, c'est vrai que le cadre législatif précise les responsabilités et le cadre du réseau de chaleur par rapport au cadre de l'UVE. Un réseau de chaleur, c'est à partir du moment où vous avez une vente de chaleur à plus de deux abonnés différents. A la différence d'un réseau technique, que l'on déploie que pour un seul abonné. Quand vous avez une vente à deux abonnés distincts, vous rentrez dans le cadre d'un réseau de chaleur et c'est la compétence de Caen la mer.

## **Monsieur Roussel**

Parce qu'il y a le réseau qui part pour les serres. Nous le savons parce que la route est défoncée, avec les camions qui passent devant chez nous. On ne peut donc pas se brancher sur le réseau juste devant.

# SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Mardi 24 juin 2025 · 18h à 19h30

« Atelier 2 : « L'énergie et les réseaux de chaleur »

## **Béatrice Poret rajoute**

En revanche, vous faites bien de nous le signaler, parce que ce n'est pas normal que la voirie s'affaisse pour vous. C'est comme pour Jean-Jaurès ! Nous allons regarder cela.

## Séquence 4 : Comment participer à la concertation ?

### **Amandine Cognard**

J'espère que cela vous a plu et que vous avez appris des choses. Le prochain atelier, c'est mardi prochain, sur les rejets produits par l'UVE et les traitements qui sont effectifs et qui vont être mis en place pour la troisième ligne.

Et juste avant ce temps d'échange, de 16h à 18h, il y a donc des visites pour les riverains et les entreprises de la ZAC. Il suffit d'appeler le SYVEDAC pour s'inscrire.

Ensuite, nous avons aussi une permanence le mardi matin à Mondeville. Si vous connaissez des personnes qui vont au centre commercial le mardi matin, n'hésitez pas à leur dire. Nous serons présents pour répondre à leurs questions.

Des visites de l'UVE prévues aussi le 9, 16 et 19 juillet. Donc grand public, associations, habitants, entreprises.

Et toujours plusieurs outils pour communiquer, contribuer au projet, en venant ici, c'est la meilleure des solutions, c'est ce qu'on préfère, car c'est plus vivant. Mais vous avez aussi un mail dédié « [concertation@syvedac.org](mailto:concertation@syvedac.org) », des registres papiers dans les communes qui sont dans un périmètre de 3 km autour de l'usine, et vous avez après un registre, un formulaire en ligne sur le site internet aussi. Et le bilan de la concertation se fera le 19 septembre. Toutes les contributions qu'on aura pu avoir et les évolutions que cela pu avoir sur notre projet et que nous aurons pris en compte.

Un grand merci à tous et bonne soirée. Rendez-vous le 1<sup>er</sup> juillet !